

BULLETIN

MUNICIPAL



PLOUZANE

N° 1

Août 71

AVANT - PROPOS

L'établissement d'un Bulletin Municipal a été évoqué il y a quelque temps par le Conseil, enfin le voici, ou tout au moins, une esquisse de ce qu'il pourrait être.

Ce premier bulletin, modeste, est l'oeuvre collective des Commissions. Il ne comporte aucune signature, "pour que personne ne se fasse mousser". Pas de décisions, pas de photos, mais seul le désir de renseigner : le Pourquoi et le Comment...

Le principe est simple : le Conseil Municipal décide et donne les moyens - mais il veut d'abord que les gens comprennent et acceptent - donc l'information... et l'information dans les deux sens.

Pour meubler ce bulletin, il est nécessaire de disposer de sources d'information, d'idées... Toutes seront les bienvenues et étudiées afin de n'entreprendre que ce qui est utile et souhaité.

Actuellement les grands journaux se regroupent, il paraît donc clair que l'établissement d'un Mini Bulletin n'est pas sans poser de petits problèmes, pour être valablement admis par les lecteurs en répondant au mieux à leurs aspirations.

Le Conseil remercie d'avance tous ceux qui voudront bien participer à l'édition de ce petit "Kanadig".

G E N E R A L I T E S

PLOUZANE situé aux portes de BREST, s'est considérablement développé depuis quelques années et sa population ne cesse d'augmenter.

Elle n'était qu'une commune rurale; son évolution actuelle la rapproche de plus en plus de la vie et des problèmes des cités urbaines.

La réalisation, sur la commune, du Centre Océanologique de Bretagne, continue d'avancer. Environ 60 % des travaux sont effectués, le reste doit s'achever vers 1974. Plus d'une centaine de personnes y sont actuellement employés. En 1975, l'effectif sera porté à 450. Tout cela est de bonne augure.

L'essor de la commune se confirme aussi par la croissance rapide et continue de sa population - n'occupe-t-elle pas, sur le plan départemental, l'une des premières places ?

C'est sans doute un signe évident de prospérité mais cela pose également de sérieux problèmes à la Municipalité, qui s'efforce de les résoudre au mieux.

Mais n'anticipons pas... Du passé de PLOUZANE et des vastes perspectives qui s'ouvrent à notre commune, ce petit bulletin .. vous entretiendra en espérant qu'il vous donne satisfaction.

A plus tard un exposé plus complet sur ses diverses activités, ses curiosités et même son histoire.

Commune
de
PLOUZANE

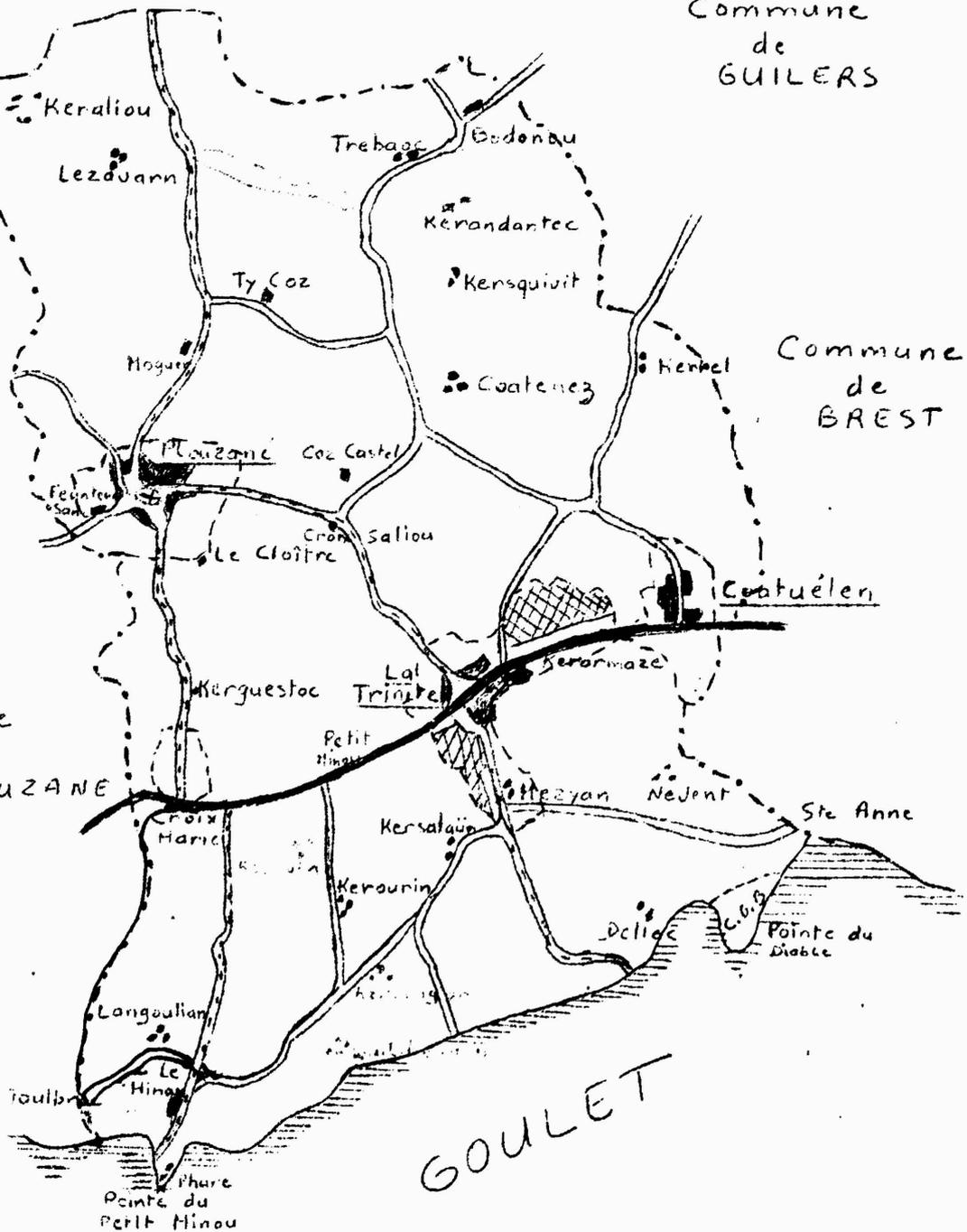
Commune de
SAINT-RENAN

Commune
de
GUILERS

Commune
de
PLOUHOGUER

Commune
de
BREST

Commune
de
LOCHARIA-PLOUZANE



Goulet

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : M. Jacques DU BUIT, agriculteur, Kérangoff.

ADJOINTS : M. Bernard LANNUZEL, commerçant, La Trinité.
M. Joseph LAREUR, agriculteur, Feunteun-Sané.
M. Jean LAOUENAN, Chef de Travaux, Le Gonio.
M. Jean JEGOU, agriculteur, Langouliau.

CONSEILLERS : Melles et MM.

CORNEN Thérèse, institutrice, Kerbleust.
DREVES Michel, agriculteur, Gornékéar.
DREVES Jean, mécanicien, Lannilis.
GOASGUEN Mireille, infirmière, Le Gonio.
GOURVENNEC Pierre, agriculteur, Lanével-Vraz.
JACOB Olivier, instituteur, bourg
KEREBEL Vincent, agriculteur, Trémañdic.
LANNUZEL Joseph, retraité, La Trinité.
LE GAC Yves, menuisier, bourg.
LE BOUEDEC Louis, technicien, La Trinité.
LOAEC Jean, préposé PTT, bourg.
PERROT François, agriculteur, Lézavarn.
PHILIPOT Jean Yves, professeur, Pen-ar-c'hoat.
RICHARD Michel, agriculteur, Moguer.
SALAUN Guy, agriculteur, Kersalaun.
TOBY Charles, agriculteur, Pen-ar-Vern.

COMMISSIONS MUNICIPALES

BUDGET - ECOLES - RELATIONS PUBLIQUES :

Membres : CORNEN Thérèse, DREVES Michel, LOAEC Jean,
LANNUZEL Joseph.

Adjoints : LANNUZEL Bernard, LAOUENAN Jean.

URBANISME ET VOIRIE :

Membres : GOURVENNEC Pierre, LE BOUEDEC Louis,
SALAUN Guy, TOBY Charles.

Adjoints: LANNUZEL Bernard, LAOUENAN Jean.

AFFAIRES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES :

Membres : KEREBEL Vincent, LE GAC Yves,
PERROT François, RICHARD Michel.

Adjoint : LAREUR Joseph

JEUNESSE ET SPORTS - AFFAIRES CULTURELLES ET SOCIALES :

Membres : DREVES Jean, GOASGUEN Mireille,
JACOB Olivier, PHILIPPOT Jean Yves.

Adjoint : JEGOU Jean.

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

- Electrification..... LANNUZEL Bernard.
- Voirie..... JEGOU Jean.
- Syndicat des Communes..... LAREUR Joseph.

DELEGUES AU BUREAU D'AIDE SOCIALE :

Mme GLEVER Anne, bourg PLOUZANE
Mr GOURVENNEC Pierre, Lanével
Mr BLANCHARD Henri, Kérarmazé
Mme BEGOC Marie, Ty Ruz.

Secrétaire de Mairie : Mr LAREUR Paul

Secrétaires adjointes : Mme THOMAS
Mme DENIEL

COMMUNIQUE DU CERCLE CELTIQUE

Parce que le Cercle Celtique "Diwaller An Tan" ne s'est guère manifesté cette dernière année par des spectacles de danses, certains ont pu croire à sa possible disparition. I n'en est rien.

A sa création, le but effectif du Cercle Celtique était de redécouvrir les traditions populaires que la ou les générations précédentes s'étaient empressées d'oublier. Il était donc dans son objectif immédiat de retrouver pour ne plus les perdre, les chants, les danses, les légendes, les traditions, les costumes, les richesses insoupçonnées de notre terroir. Ce premier objectif est partiellement atteint : les exhibitions de danseurs costumés, l'exposition présentée le 9 mai dernier à l'occasion de la kermesse des APEL à PLOUZANE sont en quelque sorte des illustrations du résultat de 2 années de recherches d'une tradition populaire menacée de disparition. Désormais le Cercle Celtique, en pleine évolution cherche à se redéfinir : sans renier le passé que nous avons appris à connaître, nous voulons rester les porteurs de la culture bretonne, non plus comme représentants de ce passé, mais en le vivant à notre époque, en 1971.

Ce problème que nous n'avons pas encore réglé dans sa totalité, n'a pas réduit à néant nos activités. Une réunion qui aura lieu le samedi 4 septembre à PLOUZANE donnera aux intéressés, jeunes et moins jeunes, une idée plus précise de ce que sont ces activités : cours de langue et de littérature bretonnes, cours de pipeau et de flûte, préparation à l'étude de la bombarde et de la cornemuse, cours de danses, de guitare...

Pour ce qui est de notre programme de l'hiver prochain, nous envisageons de reprendre en accord avec d'autres associations, le principe des veillées populaires, dans une forme jeune et modernisée.

Afin de permettre à chacun d'acquérir un niveau supérieur dans la discipline où il s'est spécialisé, des "week-end" de formation organisés par l'Amicale des Cercles sont prévus au niveau du Léon. Ces "week-end" de formation qui débiteront dès septembre prochain donneront aux stagiaires des possibilités au point de vue musique, danses ou activités socio-économiques, qu'ils n'auraient point trouvées dans leurs cercles celtiques respectifs. De même, la chorale "WAR KENTOU BREIZ" organise un stage qui aura lieu du 23 au 28 août prochain pour ses propres membres, et du 30 août au 1er septembre pour les adhérents possibles. Pour tous renseignements, il suffit de s'adresser à Mademoiselle Monique DREVES, GORREKER, au bourg de PLOUZANE.

REUNIONS DU CONSEIL

Les réunions du Conseil Municipal ont lieu, en principe une fois par mois, publiées en temps utile.

Les sujets étudiés et traités au cours de ces réunions paraissent régulièrement dans la presse locale. Il n'a pas été jugé utile de les reproduire dans ce bulletin.

Les diverses Commissions, chacune en ce qui la concerne, se réunissent en fonction des affaires à traiter.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Comment obtenir une carte nationale d'identité :

Vous devez vous présenter à la Mairie, où il vous sera remis un imprimé de demande que vous complèterez.

Vous remettrez en même temps deux photos, un timbre fiscal de dix francs, et présenterez votre livret de famille.

Les cartes délivrées pendant l'année 1961, cesseront d'être valables au cours de l'année 1971.

N'attendez pas le dernier moment pour faire établir votre carte d'identité - pour partir en vacances.

Comment obtenir un passeport :

Présentez-vous à la Mairie muni de deux photos récentes, d'un timbre fiscal de 50 F et de votre carte d'identité nationale.

Fiches d'Etat-Civil :

Lorsqu'une Administration ou un organisme privé vous demande une fiche d'Etat-Civil, faites-vous préciser s'il s'agit d'une fiche familiale ou d'une fiche individuelle.

Ce premier bulletin est un essai.

Pour l'améliorer et le compléter, adressez vos suggestions à la mairie.
